

 Bourg-Achard L'Éveil de Pont-Audemer du 30 septembre 2025 901 mots

Toujours pas ouvert, le lycée doit être en partie démoli puis reconstruit

Les concernés ont appris avec effarement que le futur lycée international de Bourg-Achard allait devoir être en partie déconstruit. Son ouverture est repoussée à 2027.

La nouvelle est tombée comme un coup de massue. À la veille de la réunion publique du vendredi 26 septembre 2025, les habitants de Bourg-Achard et les parents d'élèves ont appris que le futur lycée international Louis-de-Broglie à Bourg-Achard, toujours inachevé, allait devoir être en partie démoli puis reconstruit.

Vendredi soir, à 18h45, le gymnase Mohamed-Chabane de Bourg-Achard était plein. L'ambiance était lourde, faite d'impatience et d'inquiétude. Depuis des mois, le chantier du futur lycée nourrit autant d'espoirs que de frustrations. Les familles, qui attendaient un établissement moderne et ambitieux pour leurs enfants, se retrouvent face à une réalité implacable: le bâtiment n'ouvrira pas avant 2027, soit trois ans de retard sur le calendrier initial.

À la tribune, Hervé Morin, président de la Région Normandie, s'était déplacé en personne, entouré de Vincent Guerrand, directeur général adjoint aux ressources, de Frédérique Bureau, directrice des bâtiments régionaux, et de Sylvain Bonenfant, président de la Communauté de communes Roumois Seine.

Chantier à l'arrêt à cause de fissures

Les premières explications sont revenues sur l'origine du blocage. Quatre poutres maîtresses du bâtiment central, longues de plus de vingt mètres, ont été découvertes fissurées, ainsi que plusieurs poteaux. C'est précisément dans cette zone que se trouvaient l'entrée principale, les locaux administratifs et la salle des professeurs: autrement dit, le cœur névralgique du lycée. Dans ces conditions, impossible d'envisager une ouverture sans mettre en danger la sécurité des futurs usagers.

Un habitant a émis l'hypothèse d'un incident lors du chantier: « **Une grue aurait pu déposer une palette complète de matériaux sur les poutres, provoquant leur affaissement.** » Une idée rejetée par la directrice des bâtiments régionaux, Frédérique Bureau. Selon elle, le problème est plus profond: « **La dalle n'a même pas été coulée, les poutres ne supportent pas encore la totalité des charges.** »

Cette affaire n'est d'ailleurs pas isolée. Une école d'infirmières à Cherbourg, construite avec les mêmes poutres, a dû, elle aussi, suspendre son chantier.

Vers une déconstruction partielle

Depuis avril 2024, une expertise judiciaire est en cours pour déterminer les responsabilités et les solutions techniques possibles. Pendant longtemps, l'idée de réparer les poutres a été étudiée. Mais la réalité s'impose peu à peu : cela semble irréalisable. " **On s'éloigne de l'idée de réparation. Tout indique une démolition partielle puis une reconstruction**, a reconnu Hervé Morin.

Un mot qui a immédiatement fait réagir la directrice des bâtiments régionaux : « **On ne parle pas de démolition, mais bien de déconstruction** », a-t-elle rectifié, insistant sur le vocabulaire plus technique et moins brutal.

Le lycée devait initialement ouvrir en 2024. L'échéance avait déjà glissé à 2026. Désormais, les regards se tournent vers la rentrée 2027. Un délai difficile à entendre pour les parents présents dans la salle, qui rappellent que certains de leurs enfants auront quitté le secteur d'ici-là.

Hervé Morin a tenté de se montrer rassurant. Selon lui, deux scénarios restent sur la table. Le premier prévoit une ouverture progressive, en commençant par les classes de seconde et de première, avant d'accueillir la terminale. Le second consisterait à ouvrir d'un seul coup les trois niveaux. « **Ce sera à la rectrice, Valérie Cabuil, et aux familles de dire si elles souhaitent un transfert progressif ou global. Mais je veux que ce lycée soit prêt à accueillir dès que possible** », a expliqué le président de Région.

Lassitude des riverains

Au-delà des délais et de l'incertitude, les riverains du chantier ont pris la parole pour exprimer leur lassitude. Plusieurs habitants, dont les maisons jouxtent le futur lycée, se plaignent depuis longtemps des poussières qui se déposent sur leurs toitures, des vibrations qui fragilisent leurs murs et du bruit des engins. L'un d'eux a interpellé directement les responsables : « **Venez voir nos maisons et nos toits ! On vit avec les poussières et les secousses depuis des mois. Nous ne voulons pas revivre ça.** »

Hervé Morin s'est engagé à organiser une réunion spécifique avec l'architecte en charge du projet afin d'étudier des mesures de protection renforcées lors de la reprise des travaux.

Qui paie la facture ?

L'autre sujet brûlant reste celui du financement. Le chantier du lycée Louis-de-Broglie représente déjà 66 millions d'euros d'investissement. Le président de Région a été catégorique : « **Après ces millions d'euros déjà engagés, il n'est pas question que le contribuable paie un centime de plus. Les entreprises et les assurances devront assumer leurs responsabilités.** »

La Région est prête à avancer les fonds nécessaires pour relancer rapidement le chantier, mais à une condition: obtenir la certitude juridique que les sommes seront remboursées une fois les responsabilités établies. « **Le jour où nos avocats nous donneront le feu vert, j'appuierai sur le bouton** », a martelé Hervé Morin.

Au fil de la soirée, la tension est restée palpable. Hervé Morin a clos la réunion en répétant l'engagement des élus de mener le projet à son terme: « **Je comprends votre colère. Mais croyez-moi, nous irons au bout. Ce lycée verra le jour et il sera digne des ambitions que nous portons pour vos enfants.** » Mais pas avant 2027.

De notre correspondant Yan Letellier



De gauche à droite : Sylvain Bonenfant, président de l'intercommunalité Roumois Seine, Hervé Morin, président de la Région Normandie, Vincent Guerrand, directeur général adjoint aux ressources, et Frédérique Bureau, directrice des bâtiments régionaux. Ly

